

NOM : _____ PRENOM : _____

E-MAIL : _____

PROMO : _____

Cochez la case ci-après si vous ne souhaitez pas que votre nom apparaisse dans nos rapports aux donateurs .

Je souhaite soutenir la Fondation Institut Agro – Agrocampus-Ouest en effectuant un don d'un versement unique de :

- 500 €
- 1 000 €
- 5 000 €
- Autre : _____ €

Ou en effectuant plusieurs versements annuels de : _____ € pour l'année : _____

Votre don est déductible de l'IRPP à hauteur de 66 % de la somme versée (dans une limite de 20 % du revenu imposable) ou à hauteur de 75 % de l'ISF (dans la limite d'un montant maximal de 45 000 € par an). Les fonds de dotation ne sont pas directement éligibles au dispositif du mécénat « ISF ». Toutefois, ils peuvent légalement agir en qualité d'organismes collecteurs et redistributeurs de fonds et faire bénéficier aux donateurs de la réduction ISF s'ils reversent la totalité des sommes recueillies à un organisme éligible. Le reçu fiscal est alors délivré par l'organisme bénéficiaire du don. Loi n° 2008-1425 du 27 décembre 2008 (loi de finances pour 2009), article 105, entrée en vigueur au 1er janvier 2010 RES n°2009/35 (ENR) du 19/05/2009 Un reçu fiscal vous sera adressé à votre adresse personnelle.

Merci de bien vouloir préciser votre adresse ci-après :
